

Action URGENTE



0804UGHA

*Ghana:
15.04.2008*

Ghana: La mine d'or Iduapriem, financée par la Banque mondiale, pollue l'eau et dépossède les agriculteurs de leurs terres.

Les agriculteurs vivant dans la région de la concession minière Iduapriem, dans le district de Wassa West, souffrent de l'accaparement de la majeure partie de leurs terres par la mine. De plus, ils ne disposent pas d'un accès sûr à l'eau en raison de la disparition des ruisseaux, de la pollution des eaux et du manque de puits. Depuis 2003, plusieurs plans d'action ont vu le jour mais la compagnie n'a pas tenu ses promesses à plusieurs reprises et les autres acteurs impliqués – notamment l'Agence de Protection de l'Environnement (EPA) et la Banque Mondiale – n'ont pas protégé le droit à l'alimentation et à l'eau des habitants.

Contexte

La mine Iduapriem se situe dans le district de Wassa West, près de Tarkwa, et est actuellement exploitée par AngloGold Ashanti. L'institution de la Banque Mondiale chargée de la concession de prêts au secteur privé, la "Corporation Financière Internationale (CFI)", possède une partie de la mine. L'exploitation minière dans le district de Wassa West, connu comme étant la plus grande concentration de mines et de compagnies minières du continent africain, a provoqué la destruction de grandes surfaces de terres, utilisées auparavant pour l'agriculture. Les membres de la communauté de Teberebie – une des communautés situées dans la région de la concession minière Iduapriem – a été installée à son emplacement actuel en 1999 pour laisser le champ libre à la mine. Depuis lors, les 700 membres de la communauté de Teberebie sont confrontés au manque de terres cultivables. Le peu de terres dont ils disposaient est aujourd'hui occupé par les déchets miniers. Pour atteindre les champs encore cultivés, les familles paysannes doivent parcourir entre 6 et 8 kilomètres aller et sont bien souvent exposées au harcèlement des services privés de sécurité AngloGold Ashanti (qui sont fréquemment accompagnés par des policiers armés). Le manque de terres est l'une des principales raisons du manque de nourriture et de sources de revenus des familles paysannes. Alors que la période de culture est sur le point de commencer, un nombre grandissant de familles vit sous la menace de la faim en ne disposant de terres alternatives de culture. Les communautés souffrent également des fortes détonations réalisées par la compagnie et de la poussière qu'elles produisent. Le manque d'accès à la terre et les grandes distances à parcourir pour atteindre les petites parcelles de terres exploitables ne sont pas seulement des problèmes pour la communauté Teberebie mais pour toutes les communautés vivant dans la zone de la concession.

L'eau constitue un problème toujours plus grave pour les communautés vivant dans cette zone. En raison des opérations minières, plusieurs ruisseaux ont disparu et les communautés souffrent du manque de sources d'eau alternatives. La qualité des eaux est également inquiétant. Récemment, les membres de la communauté locale ont informé FIAN que la compagnie minière versait ses eaux usées –dans lesquelles on trouve des matières fécales– directement dans les ruisseaux qui servent de sources d'eau fraîche aux communautés voisines. Ces ruisseaux s'écoulent sur les terres et les agriculteurs boivent leurs eaux en travaillant. Les échantillons prélevés par FIAN et analysés par l'Institut de Recherche sur les eaux du Ghana, qui fait partie du Conseil de Recherche Scientifique et Industriel, ont montré que les effluents n'étaient pas sûrs et ne devaient pas être déversés dans la nature. En effet, ils présentent un fort taux de contamination avec des bactéries pathogènes. L'Institut est arrivé à la conclusion que ces effluents ne devaient pas être exposés aux Hommes, qu'ils ne devaient pas être utilisés pour arroser des cultures destinées à la consommation crue et qu'ils devaient être traités avant d'être versés dans l'environnement.

Le versement des eaux usées non traitées, contenant des matières fécales et autres bactéries dangereuses, dans les ruisseaux de la communauté n'est que l'un des problèmes relatifs à l'eau dans le manque criant de respect des droits des communautés par la compagnie et les autres acteurs impliqués. Ni la compagnie, ni l'Agence de Protection de l'Environnement (EPA) n'ont répondu de manière adéquate aux plaintes émises par les communautés. Bien que le CFI soit en possession d'une partie de la mine et bien que les deux plans d'action développés en 2003 fassent partie du contrat avec la mine, le CFI n'a pas fait pression sur la compagnie afin qu'elle respecte les plans d'action et les critères de la CFI pour les thèmes environnementaux et sociaux.

Mandat de FIAN

Le Ghana est un Etat-Partie au Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels et à la Charte Africaine des droits de l'Homme et a de fait l'obligation de droit international de respecter, protéger et garantir les droits des communautés de Iduapriem. L'EPA est l'organisme national chargé de définir et garantir le respect des critères et directives relatifs à la pollution de l'air, de l'eau, de la terre et d'autres formes de pollution, notamment le rejet de déchets. Ainsi, il doit protéger les populations locales des effets négatifs des opérations minières.

Le CFI doit agir conformément aux standards internationaux de droits humains et aux obligations de ses Etats-membres au regard du droit international et s'assurer que AngloGold Ashanti ne continue pas à transgresser le droit humain à l'alimentation et à l'eau des communautés affectées par ses activités minières.

Appel à l'action

Merci de bien vouloir envoyer une lettre à l'Agence de Protection de l'Environnement (EPA) et une copie à la Commission des Droits de l'Homme et de la Justice Administrative (CHRAJ) ainsi qu'au siège social de AngloGold Ashanti en Afrique du Sud.

Fin de l'action:

30 juin 2008

Merci d'envoyer les lettres à :

Mr. Jonathan A. Allotey
Executive Director
Environmental Protection Agency
P.O. Box, M326
Accra
Ghana
Fax: +233-21-662690

Copies à:

Mrs. Anna Bossman
The Acting Commissioner
Commission on Human Rights and
Administrative Justice
P.O Box AC 489
Accra
Ghana
Fax +233-21-660020

Mr. Mark Cutifani
CEO
AngloGold Ashanti
P.O. Box 62117
Marshalltown
South Africa 2107
Fax +27-11 637-6399 and -6400

Cher monsieur Allotey:

Je viens d'apprendre que les communautés vivant dans la zone de la concession de Iduapriem souffrent du manque d'un accès sûr à l'eau. Depuis le début des activités minières, les ruisseaux se sont taris et les membres de la communauté nous ont dit que les puits existants n'étaient pas suffisants et qu'elles eaux étaient polluées. Les analyses réalisées récemment au nom de FIAN par l'Institut de Recherche sur les Eaux ont confirmé que la compagnie rejette depuis son site principale des eaux usées non traitées contenant des matières fécales. Cela suppose une grave menace pour le droit à l'alimentation et à l'eau des personnes qui entrent en contact avec ses effluents.

J'ai également appris que les communautés qui vivent dans la zone de la concession ont beaucoup de mal à s'alimenter car la compagnie minière AngloGold Ashanti occupe leurs terres de culture. Les membres des communautés affectées, notamment les femmes, doivent parcourir plusieurs kilomètres à la recherche de nouvelles terres. Les communautés ont un besoin urgent de terres cultivables proches afin de garantir leur accès à l'alimentation.

Le Ghana est un Etat-Partie au Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels et a de fait l'obligation de droit international de respecter, protéger et garantir le droit à l'alimentation et à l'eau. De plus, en tant qu'Etat-Partie à la Charte Africaine des Droits de l'Homme, le Ghana a l'obligation de garantir ce qui est inscrit à l'article 22 : "Tous les peuples ont droit à leur développement économique, social et culturel, dans le respect strict de leur liberté et de leur identité, et à la jouissance égale du patrimoine commun de l'Humanité". Ainsi, l'article 21.5 établit que : "Les Etats-Parties à cette présente Charte s'engagent à éliminer toutes les formes d'exploitation économique étrangère, notamment celle qui est exercée par des monomoles internationaux, afin de permettre à la population de chaque pays de bénéficier pleinement des avantages provenant de ses ressources nationales".

Je vous demande donc de bien vouloir :

- Enquêter sur l'état actuel de l'accès à l'eau des communautés locales ainsi que sur la sécurité des sources d'eau.
- Garantir que des mesures immédiates soient prises pour garantir la fourniture d'une eau propre et suffisante à toutes les communautés affectées par les activités minières d'AngloGold Ashanti, Iduapriem Limited.
- Mettre en place un système de surveillance indépendant pour prouver la qualité des eaux de la concession Iduapriem, avec la participation des communautés locales.
- Garantir que les communautés reçoivent des terres cultivables proches.
- Garantir que les membres de la communauté puissent se déplacer librement et qu'ils soient protégés du harcèlement des agents de sécurité.

Je vous remercie de bien vouloir me tenir informé des mesures que vous prendrez en ce sens.

Sincères salutations

Merci de tenir FIAN France informé de toute réponse à votre courrier.



FIAN France
15, rue Georges JACQUET
38000 GRENOBLE
FRANCE
Tel: +33 4 38 21 05 08
Fax: +33 4 76 48 49 85
Email: contact@fian.fr

FIAN – Combattre la faim avec les droits humains!

Mr. Jonathan A. Allotey
Executive Director
Environmental Protection Agency
P.O. Box, M326
Accra
Ghana
Fax: +233-21-662690

Dear Mr. Allotey,

It has come to my attention that communities living on the Iduapriem concession are suffering from the lack of access to safe water. Since mining started, streams have fallen dry and community members report that the existing stand pipes are not adequate and that they experience water pollution. Recent analyses done by the Water Research Institute on behalf of FIAN have confirmed that the company is discharging waste water including faecal matter from the company's staff quarters into the environment without any treatment. This is a serious threat to the Right to Food and Water of those who come into contact with the effluents.

It has also come to my attention that communities living on the Iduapriem concession find it difficult to feed themselves as a result of the take-over of their farmlands by the mining company, AngloGold Ashanti. Members of the affected communities, especially women, now have to walk several kilometres to look for new farmlands. The communities urgently need farm lands which are close to their community to guarantee their access to food and their livelihood.

Ghana is a State Party to the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights and is therefore obliged by international law to respect, protect and fulfil the right to food and water. Furthermore, as a State Party to the African Charter on Human Rights, Ghana has the obligation to ensure that „All people shall have the right to their economic, social and cultural development with due regard to their freedom and identity and in the equal enjoyment of the common heritage of mankind“ (Article 22). Additionally, Article 21.5 says that „States parties to the present Charter shall undertake to eliminate all forms of foreign economic exploitation particularly that practised by international monopolies so as to enable their peoples to fully benefit from the advantages derived from their national resources“.

In view of the above, I respectfully ask you to

- investigate the current status of access to water for local communities as well as the safety of water sources.
- ensure that immediate steps are taken to guarantee the provision of clean and adequate water for all the communities affected by the operations of AngloGold Ashanti, Iduapriem Limited.
- install independent monitoring of water quality on the Iduapriem concession with the participation of the local communities.
- ensure that communities are provided with replacement land which is within easy reach of the community.
- ensure that community members can move freely and that they are equally protected from harassments by security personnel.

I would be grateful, Sir, if you could keep me informed of the steps you are taking in this regard.

Yours sincerely,